



KPMG S.A.  
Haute-Normandie Picardie Maritime  
Site d'Evreux  
Rue Pierre Tal Coat  
B.P. 3430  
27034 Evreux Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60  
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association Départementale pour l'Aide  
à l'Enfance et aux Adultes en difficulté  
(ADAEA)**

**Rapport spécial du  
commissaire aux comptes sur  
les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2009  
Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux  
Adultes en difficulté (ADAEA)  
2 rue Arsène Meunier - BP 464 - 27004 Evreux Cedex  
*Ce rapport contient 5 pages*  
Référence : CDy / NR



KPMG S.A.  
Haute-Normandie Picardie Maritime  
Site d'Evreux  
Rue Pierre Tal Coat  
B.P. 3430  
27034 Evreux Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60  
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA)

Siège social : 2 rue Arsène Meunier - BP 464 - 27004 Evreux Cedex

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2009

A l'assemblée générale de l'association ADAEA

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

#### 1. Conventions intervenues au cours de l'exercice

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et à l'article L.313-25 du Code de l'action sociale et des familles qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **1.1. Conventions relevant de l'article L.612-5 du Code de commerce**

### **1.1.1 – Financement des activités de l'ADAEA par le Conseil Général de l'Eure**

- Administrateurs intéressés :
  - Michel Champredon, Conseiller Général de l'Eure et 3<sup>ème</sup> Vice président
  - Claude Behar, Conseiller Général de l'Eure et 10<sup>ème</sup> Vice président
  - Claude Lacout, Conseiller Général de l'Eure
  - Gérard Chéron, Conseiller Général de l'Eure
  
- Nature, objet et modalités :
  - Financement du service A.E.M.O. selon un prix de journée fixé par arrêté de tarification pour un montant total au 31 décembre 2009 de 2 967 028 € ;
  - Versement d'une subvention de 2 000 € pour financer le Lieu Rencontre ;
  - Financement du service Tutelles TMP en dotation globale pour un montant de 22 614 € au 31 décembre 2009.

### **1.1.2 – Financement des activités de l'ADAEA par la Ville d'Evreux**

- Administrateurs intéressés (ou personne intéressée assurant un rôle de mandataire social) :
  - Michel Champredon, Maire d'Evreux
  - Elisabeth Cassius, Conseillère Municipale Déléguée
  
- Nature, objet et modalités :
  - Versement d'une subvention de 3 100 € pour financer le Lieu Rencontre.

### **1.1.3 – Financement des activités de l'ADAEA par la Mutualité Sociale Agricole (MSA)**

- Administrateur intéressé (ou personne intéressée assurant un rôle de mandataire social) :
  - Jean Pierre Capon, Président de la MSA
  
- Nature, objet et modalités :
  - Versement d'une subvention de 1 660 € pour financer le service de Médiation Familiale ;
  - Financement du service Tutelles TMP en dotation globale pour un montant de 13 568 € au 31 décembre 2009 ;
  - Financement du service Tutelles TPSA en dotation globale pour un montant de 18 634 € au 31 décembre 2009.

### **1.1.4 – Financement des activités de l'ADAEA par la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.)**

- Administrateur intéressé (ou personne intéressée assurant un rôle de mandataire social) :
  - M. Tanchoux
  
- Nature, objet et modalités :
  - Versement d'une subvention de 17 300 € pour financer le service Lieu Rencontre ;
  - Versement d'une subvention de 10 337 € pour financer le service de Médiation Familiale ;
  - Financement du service Tutelles TMP en dotation globale pour un montant de 319 619 € au 31 décembre 2009 ;
  - Financement du service Tutelles TPSA en dotation globale pour un montant de 593 179 € au 31 décembre 2009.



KPMG S.A.  
Haute-Normandie Picardie Maritime  
Site d'Evreux  
Rue Pierre Tal Coat  
B.P. 3430  
27034 Evreux Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60  
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

**Association Départementale pour l'Aide  
à l'Enfance et aux Adultes en difficulté  
(ADAEA)**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009  
Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux  
Adultes en difficulté (ADAEA)  
2 rue Arsène Meunier - BP 464 - 27004 Evreux Cedex  
*Ce rapport contient 21 pages*  
Référence : CDy / NR



**KPMG S.A.**  
**Haute-Normandie Picardie Maritime**  
Site d'Evreux  
Rue Pierre Tal Coat  
B.P. 3430  
27034 Evreux Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 32 28 19 60  
Télécopie : +33 (0)2 32 28 01 75  
Site internet : www.kpmg.fr

## **Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA)**

Siège social : 2 rue Arsène Meunier - BP 464 - 27004 Evreux Cedex

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté (ADAEA), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 de l'annexe concernant le changement de présentation des comptes bancaires administrés par l'association pour le compte de personnes protégées dans le cadre d'un mandat.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Règles et principes comptables

La note 15 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des revenus de l'association.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Changement de présentation comptable

Les notes 3 et 14 de l'annexe exposent le changement de présentation comptable intervenu au cours de l'exercice concernant les comptes bancaires administrés par l'association pour le compte de personnes protégées.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné la régularité de ce changement de présentation comptable et des informations communiquées en annexe afin de rétablir la comparabilité des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport général d'activité et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Evreux, le 27 avril 2010

KPMG S.A.



Christine Doisy

**BILAN (avec montants ajustés)**

Actif	31/12/2009			31/12/2008	Variation
	Montant Brut	Amort. et Prov.	Montant Net	Montant Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Autres immobilisations incorporelles	125 753.59	106 754.59	18 999.00	28 123.48	-9 124.48
Immobilisations incorporelles en cours					
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
Terrains	24 481.14	2 121.05	22 360.09	23 225.10	-865.01
Constructions	506 840.31	222 486.81	284 353.50	300 422.25	-16 068.75
Installations Techniques, matériel et outillage	15 627.33	10 215.99	5 411.34	6 074.24	-662.90
Autres immobilisations corporelles	541 903.25	403 918.95	137 984.30	149 700.34	-11 716.04
Immobilisations corporelles en cours					
<b>Immobilisations Financières</b>					
Part. & créances rattachées à des particip.					
Autres titres immobilisés					
Prêts			13 943.72	17 470.62	-3 526.90
Autres immobilisations financières	13 943.72				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 228 549.34</b>	<b>745 497.39</b>	<b>483 051.95</b>	<b>525 016.03</b>	<b>-41 964.08</b>
<b>IMMOBILISE</b>					
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stock et en-cours</b>					
Matières premières et fournitures					
Autres approvisionnements					
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
<b>Avances &amp; acomptes versés / commandes</b>					
<b>Créances</b>					
Créances redevables et comptes rattachés	576 019.26	26 523.44	549 495.82	473 762.04	75 733.78
Autres créances	2 436 836.62		2 436 836.62	113 007.07	2 323 829.55
Valeurs mobilières de placement	730 324.09	3 258.00	727 066.09	666 945.92	60 120.17
Disponibilités	593 571.87		593 571.87	2 247 796.24	-1 654 224.37
Charges constatées d'avance	23 876.84		23 876.84	21 494.03	2 382.81
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 360 628.68</b>	<b>29 781.44</b>	<b>4 330 847.24</b>	<b>3 523 005.30</b>	<b>807 841.94</b>
<b>CIRCULANT</b>					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>					
	<b>5 589 178.02</b>	<b>775 278.83</b>	<b>4 813 899.19</b>	<b>4 048 021.33</b>	<b>765 877.86</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.



**BILAN (avec montants ajustés)**

Passif	31/12/2009	31/12/2008	Variation
	Montant Net	Montant Net	
<b>FONDS PROPRES</b>			
<b>Fonds associatifs</b>	<b>525 997.97</b>	<b>501 551.44</b>	24 446.53
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>			
Subventions d investissement sur biens renouvelables	34 158.67	34 158.67	
<b>Réserves</b>			
Excédents affectés à l investissement			
Réserve de compensation	148 842.34	148 842.34	
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	65 062.88	65 062.88	
Autres réserves			
<b>Report à nouveau (gestion non contrôlée)</b>	<b>-257 421.92</b>	<b>-259 280.77</b>	1 858.85
<b>Dépenses non opposables aux tiers financeurs</b>	<b>-10 210.00</b>		-10 210.00
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>76 026.19</b>	<b>16 095.38</b>	59 930.81
<b>Résultat Provisoire (Excédent ou Déficit)</b>			
<b>Résultat Provisoire N-1 (Excédent ou Déficit)</b>			
<b>Provisions réglementées</b>			
Couverture du besoin de fonds de roulement	11 935.00	32 395.00	-20 460.00
Amort. Dérog. et prov. pour renouvellement immobilisations	213.76	213.76	
Réserves des plus-values nettes de l'actif			
Droit des propriétaires			
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>594 604.89</b>	<b>539 038.70</b>	55 566.19
<b>Provisions pour risques</b>	<b>422 728.00</b>	<b>415 752.81</b>	6 975.19
<b>Provisions pour Charges</b>			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>422 728.00</b>	<b>415 752.81</b>	6 975.19
<b>ET CHARGES</b>			
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	161 819.45	106 480.62	55 338.83
Emprunts et dettes financières divers	297.17	312.57	-15.40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 420.72	-6 420.72
Redevables créditeurs	37 610.52	61 858.41	-24 247.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	748 500.49	716 798.27	31 702.22
Dettes sociales et fiscales	-2 274.72	-2 274.72	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 850 613.39	2 203 633.95	646 979.44
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>3 796 566.30</b>	<b>3 093 229.82</b>	703 336.48
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>4 813 899.19</b>	<b>4 048 021.33</b>	765 877.86

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

**COMPTE DE RESULTAT (avec montants ajustés)**

Produits	31/12/2009	31/12/2008
	Montant Net	Montant Net
<b>Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)</b>		
Vente de Marchandises Production vendue - prestations de services - divers	4 679 080.47	4 630 021.90
Production stockée Production immobilisée Dotations et produits de tarification Subventions d exploitation et participations Reprises sur amortissements et provisions Transferts de charges Autres produits	71 812.48 10 060.67 208 261.43	62 186.59 12 911.00 327 869.02
<b>TOTAL I</b>	<b>4 969 215.05</b>	<b>5 032 988.51</b>
<b>Produits Financiers</b>		
De participations et des immobilisations financières Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers Reprises sur provisions Transferts de charges Différences positives de changes Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	1 225.50 16 905.00 28 410.58	2 136.90 24 769.04
<b>TOTAL II</b>	<b>46 541.08</b>	<b>26 905.94</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion - Exercices antérieurs Sur opérations en capital Reprises sur Provisions - Reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie - Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus values nettes d'actif - Reprises sur autres provisions Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs Transferts de charges	61.97 713.33 20 460.00	1 322.21 38 295.98 20 460.00
<b>TOTAL III</b>	<b>21 235.30</b>	<b>60 078.19</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 036 991.43</b>	<b>5 119 972.64</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 036 991.43</b>	<b>5 119 972.64</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

**COMPTE DE RESULTAT (avec montants ajustés)**

Charges	31/12/2009	31/12/2008
	Montant Net	Montant Net
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)</b>		
Achats de Marchandises		
Variation des Stocks		
Achats Matières premières et fournitures		
Variation des Stocks		
Achats d'autres approvisionnements		
Variation de Stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	703 467.28	693 325.77
Services extérieurs et autres		
Impôts, taxes et versements assimilés	320 462.07	333 603.69
- sur rémunérations	7 653.92	13 375.08
- autres		
Charges de personnel		
- Salaires et Traitements	2 562 678.41	2 646 349.54
- Charges Sociales	1 280 587.36	1 313 091.80
Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Dotation aux amortissements des immobilisations	65 396.09	64 631.98
- Dotations des charges d'exploitation à répartir		
Dotations aux dépréciations et aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	10 023.44	5 800.00
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	6 975.19	5 400.68
Autres charges		2 070.00
<b>TOTAL I</b>	<b>4 949 589.84</b>	<b>5 064 273.46</b>
<b>Charges Financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		20 163.00
Intérêts et charges assimilées	4 578.38	8 411.00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	<b>4 578.38</b>	<b>28 574.00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion Exercice courant	3 594.02	6 234.50
Sur opérations de gestion Exercices antérieurs		
Sur opérations en capital		
Dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
Dotations aux provisions réglementées : réserves plus values nettes d'actif		510.30
Dotations aux autres provisions réglementées		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>Impôts sur les sociétés</b>	<b>3 203.00</b>	<b>4 285.00</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>3 594.02</b>	<b>6 234.50</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 960 965.24</b>	<b>5 103 366.96</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

**COMPTE DE RESULTAT (avec montants ajustés)**

Charges	31/12/2009	31/12/2008
	Montant Net	Montant Net
Solde créditeur = Excédent	76 026.19	16 605.68
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 036 991.43</b>	<b>5 119 972.64</b>
<p>Le Commissaire aux Comptes                      KPMG <del>Entreprises</del>                      Département de KPMG S.A.</p>		

**SOMMAIRE****A. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE****1. EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

Note N° 1 : Faits Significatifs.

**2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES****B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.**1. BILAN ACTIF**

Note N° 2 : Immobilisations

Note N° 3 : Immobilisations Corporelles. Amortissement pour dépréciation

Note N° 4 : Produits à recevoir

Note N° 5 : Etat des créances

Note N° 6 : Valeurs mobilières de placement

**2. BILAN PASSIF**

Note N° 7 : Variation des Fonds Associatifs et Projets Associatifs LR

Note N° 8 : Détail du compte report à nouveau

Note N° 9 : Réserves

Note N° 10 : Engagements pris en matière de retraite

Note N° 11 : Emprunts et dettes financières

Note N° 12 : Charges à payer

Note N° 13 : Etat des dettes

Note N° 14 : Fonds déposés et engagés au titre des personnes protégées

**C. DIVERS**

Note N° 15 : Ventilation des Prestations de Services

Note N° 16 : Ventilation des frais de siège

Note N° 17 : Effectif

Note N° 18 : Mise à disposition

Note N° 19 : Autres informations

Note N° 20 : Engagements hors bilan

Note N° 21 : Le DIF

## **A – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

### **1 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

#### **NOTE N° 1 : Faits significatifs**

- Par arrêté préfectoral du 11 Novembre 2009, l'habilitation du service Investigations a été renouvelée pour une durée de 5 ans sur la base de :

- \* 80 enquêtes sociales par an
- \* 100 IOE par an

- Déménagement de l'Antenne de Vernon aux Andelys
- Nouvel avenant pour le calcul des indemnités kilométriques

Le Commissaire aux Comptes  
**KPMG** Entreprises  
Département de KPMG S.A.

### **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptables (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

L'évolution des règles comptables apportées par les règlements précités du CRC, s'est répercutée sur le cadre comptable du secteur social et médico-social au travers des 2 avis du CNC suivants :

- Avis du CNC n°2007-05 du 4 mai 2007 et CNC, relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22
- Avis du CNC n° 2008-09 du 7 mai 2008 relatif au projet d'actualisation de l'instruction budgétaire et comptable M22, applicable au ESMS relevant de l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles, à leur budget annexe et aux groupements de coopération sociale ou médico-sociale

Ces avis combinent ainsi le nécessaire respect du plan comptable des associations et fondations et la précision des comptes adaptés aux activités sociales et médico-sociales de la M22

### **3. Changement de présentation**

En application des dispositions de l'article 394-1 du PCG, les comptes bancaires, administrés par l'association pour le compte de personnes protégés dans le cadre d'un mandat sont dorénavant présentés en "autres créances" pour un montant de 2 374 949 €.

Au 31.12.08, ils étaient comptabilisés en "disponibilités" pour un montant de 1 952 423 €

**B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN****1. BILAN ACTIF**

Le Commissaire aux Comptes  
 KPMG Entreprises  
 Département de KPMG S.A.

**NOTE N° 2 : Immobilisations**

L'Association a acquis au titre de l'exercice 2009 pour 26 959 € d'immobilisations.

Investissements

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

<u>Immobilisations Incorporelles</u>				
205100 Concessions, Brevets, ...	108 359	574	1 256	107 677
205200 Editions	17 740	336		18 076
<b>Total incorporelles</b>	<b>126 099</b>	<b>910</b>	<b>1 256</b>	<b>125 753</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
211100 Terrains Siège	1 822			1 822
211200 Terrains Tutelles	5 359			5 359
212100 Agencement et aménagement	17 300			17 300
213100 Bâtiments	425 610	5 741		431 351
213500 Inst Gén Agenc Amén Const	75 121	368		75 489
215400 Matériel et Outillage	15 321	306		15 627
218100 Inst Gén Agenc Amén Divers	44 584	2 159		46 743
218300 Matériel de Bureau et informat.	196 269	4 053	2 502	197 820
218400 Mobilier	273 939	13 422		287 361
218800 Autres Immos Corporelles	9 795			9 795
213200 Immobilisations en cours	-	-		-
<b>Total corporelles</b>	<b>1 065 120</b>	<b>26 049</b>	<b>2 502</b>	<b>1 088 667</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>1 191 219</b>	<b>26 959</b>	<b>3 758</b>	<b>1 214 420</b>

**NOTE N° 3 : Immobilisations Corporelles. Amortissements pour dépréciation**  
Les amortissements sont pratiqués « Prorata temporis » pour les acquisitions

<b>Types d'immobilisation</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	Linéaire	3 à 5 ans
<b>Constructions</b>	Linéaire	10 à 80 ans
<b>Matériel et outillage</b>	Linéaire	5 à 10 ans
<b>Installations générales</b>	Linéaire	10 ans
<b>Matériel de bureau et informatique</b>	Linéaire	5 ans
<b>Mobilier</b>	Linéaire	10 ans
<b>Autre immobilisations corporelles</b>	Linéaire	5 ans

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG ~~Entreprises~~  
Département de KPMG S.A.



La dotation aux amortissements comptabilisée en charge pour l'année 2009 s'élève à 65 283 €.

### Amortissements

LIBELLES	Variations			Au 31/12/2009
	Au 31/12/2008	+	-	
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
205100 Concessions, Brevets, ...	85 730	8 098	1 256	92 572
205200 Editions	12 245	1 937		14 182
<b>Total incorporelles</b>	<b>97 975</b>	<b>10 035</b>	<b>1 256</b>	<b>106 754</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
211100 Terrain Siège	1 822			1 822
211200 Terrain Tutelles	5 359			5 359
212100 Agencement et aménagement	391	865		1 256
213100 Bâtiments	127 912	18 108		146 020
213500 Inst Gén Agenc Amén Const	50 271	4 018		54 289
215400 Matériel et Outillage	10 706	1 052	2 511	9 247
218100 Inst Gén Agenc Amén Divers	46 294	2 095	17 071	31 318
218300 Matériel de Bureau et informat.	173 072	12 476	30 030	155 518
218400 Mobilier	194 222	15 562	30 086	179 698
218800 Autres Immos Corporelles	7 550	1 072	269	8 353
231200 Immobilisations en cours	-			-
<b>Total corporelles</b>	<b>610 418</b>	<b>55 248</b>	<b>79 967</b>	<b>585 699</b>
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>708 393</b>	<b>65 283</b>	<b>81 223</b>	<b>692 453</b>

NOTE N° 4 : Produits à recevoir

Financiers :	299 072
Organismes de formations :	22 570
<b>Total :</b>	<b>321 642</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

NOTE N° 5 : Etat des Créances

L'ensemble des créances d'exploitation a une échéance inférieure à un an.

NOTE N°6 : Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée quand le cours est inférieur à la valeur comptable.

**2 BILAN PASSIF****NOTE N° 7 : Variation des Fonds Associatifs**Solde au 1<sup>er</sup> Janvier 2009: **501 551€.**

Affectation des résultats 2008 non reportables par les financeurs.

Affectation du resultat Tutelle	26 351
Résultat 2008 de l'association	- 1 904
	<u>525 998</u>

Le Commissaire aux Comptes  
~~KPMG~~ Entreprises  
 Département de KPMG S.A.

**NOTE N° 8 : Détail du compte report à nouveau (résultats reportables par les financeurs)**

	Débit	Crédit
<b>INVESTIGATION ORIENTATION EDUCATIVE</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009	14 427	
Affectation Résultat 2008		35 895
		<u>21 468</u>
Solde au 31/12/2009 :		
<b>A. E. M. O. JUDICIAIRE ADMINISTRATIVE</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009		108 192
Affectation Résultat 2008		25 367
Solde au 31/12/2009		<u>133 559</u>
<b>TUTELLES</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009	17 677	
Affectation du résultat 2008 (déficit)		12 624
Résultat à affecter		9 137
Affectation aux fonds associatifs		10 210
Solde au 31/12/2009		<u>- 14 294</u>

	Débit	Crédit
<b>ENQUETES SOCIALES</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009	45 507	
Affectation du résultat 2008 (déficit)	23 032	
Solde au 31/12/2009		<u>- 68 539</u>
<b>TRACE</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009		10 582
Solde au 31/12/2009		<u>10 582</u>
<b>PARENTALITE</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009		2 033
Solde au 31/12/2009		<u>2 033</u>
<b>MEDIATION FAMILIALE</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009		207,0
Affectation résultat 2008		400
Solde au 31/12/2009		<u>607</u>
<b>A. E. M. O. JUDICIAIRE ADMINISTRATIVE</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009	196 117	
Solde au 31/12/2009		<u>- 196 117</u>
<b>TUTELLES TMP</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009	90 243	
Affectation du résultat 2008		2 073
Solde au 31/12/2009		<u>- 88 170</u>
<b>POINT RENCONTRE</b>		
A NOUVEAU au 01/01/2009	51 678	
Affectation du déficit 2008	17 083	
Solde au 31/12/2009		<u>- 68 761</u>
<b>TOTAL RAN au 31/12/09</b>		<b>- 267 632</b>

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

**NOTE N° 9 : Réserves et Provisions pour investissements**

Subvention d'investissement Tutelles selon la décision du financeur CA 2002	21 534
Subvention d'investissement TPSA / TMP selon la décision du financeur CA 2006	12 624
Reserve de compensation IOE selon la décision du financeur CA 2002	14 852
Reserve de compensation IOE selon la décision du financeur CA 2007	14 852
Reserve de compensation Enquêtes Sociales selon la décision du financeur CA 2002	4 820
Reserve de Trésorerie AEMO	136 218
Reserve de Trésorerie TMP	12 624
Reserve compensation TCE	30 539
	248 064

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG ~~Entreprises~~  
Département de KPMG S.A.

**NOTE N° 10 : Engagements pris en matière de retraite**

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à **422 728 €** charges sociales comprises.

Les paramètres de calcul ont été les suivants :

- âge de départ à la retraite : 65 ans
- évolution annuelle des salaires : 1%
- taux monétaire : 5 %
- taux de charges patronales : 40 %
- taux taxe sur les salaires : 10 %
- table de mortalité : TV 88/90

**NOTE N° 11 : Emprunt et dettes financières**

Un emprunt a été contracté sur l'exercice 2003 pour 130 000€ afin de financer l'extension des Tutelles.

Au 31/12/2009 la dette s'élève à 101 234 €.

Echéancier de la dette financière :

-- 1 an	5 006€
- + 1 an et - 5 ans	30 969€
- + 5 ans	65 259€

**NOTE N° 12 : Charges à payer**

Fournisseurs, factures non parvenues :	4 984 €
Personnel, congés à payer (charges sociales et fiscales):	486 049 €
Organismes sociaux :	244 388 €
Impôts et taxes :	14 860 €
Impôts sur le bénéfice :	3 203 €
<b>TOTAL GENERAL :</b>	<b>753 484 €</b>

**NOTE N° 13 : Etat des dettes**

Le Commissaire aux Comptes  
 KPMG Entreprises  
 Département de KPMG S.A.

L'ensemble des dettes d'exploitation hors éléments financiers a une échéance inférieure à 1 an.

Les autres dettes concernent essentiellement les fonds déposés Tutelles.

**NOTE N° 14 : Fonds déposés et engagés au titre des dépôts des personnes protégées**

Sur l'exercice du 1/1/2009 au 31/12/2009

Les fonds reçus au titre des dépôts des personnes protégées s'élèvent à : 4 332 132 €  
 Et les fonds versés dans le cadre de cette gestion par l'ADAEA s'élèvent à : 3 766 956 €

Au bilan 31/12/2009, la présentation suivante a été retenue :

Actif

Fonds gérés :	2 374 949 €
CCP majeurs protégés :	246 093 €
Débiteurs divers :	1 763 €

Passif

Solde des fonds déposés personnes protégées :	2 622 805 €
--	-------------

<b>C- DIVERS</b>
------------------

**NOTE N° 15: Ventilation des Prestations de Services**

Les produits comptables liés à la tarification sont acquis conformément aux conditions figurant dans les conventions signées avec les financeurs.

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG ~~Entreprises~~  
Département de KPMG S.A.

**Facturation en prix de journée**

A. E. M. O. (Activités Educatives en Milieu Ouvert)	2 967 028,52 €
---	----------------

**Dotation globale**

AGBF (Aide à la Gestion du Budget Familial)	611 813,00 €
Tutelles d'Etat	660 345,00 €

**Facturation à l'acte terminé**

Enquêtes Sociales	155 549,92 € (1)
Investigation, Orientation, Educative	283 147,01 €

Médiation Familiale

1 197,02 €

**TOTAL GENERAL : 4 677 883,45 €**

(1) → Les produits liés au service Investigation, Orientation, Educative concernant les mesures commencées sur l'exercice mais non terminées sont rattachés dans les comptes au 31/12/09 au prorata-temporis.

**NOTE N° 16 : Ventilation des frais de siège**

Conformément aux Budgets Prévisionnels 2009 retenus, les frais de siège ont été ventilés selon les comptes administratifs 2007 acceptés, soit les pourcentages suivants :

A. E. M. O. (Activités Educatives en Milieu	62.90%
AGBF (Aide à la Gestion du Budget Familial)	12.83%
Tutelles d'Etat	14.43%
Enquêtes Sociales	3.00%
Investigation, Orientation, Educative	6.84%

**TOTAL GENERAL : 100%**

**NOTE N° 17 : Effectif**

Cadres :	11 ETP
Non Cadres :	76 ETP
<b>TOTAL</b>	<b>87 ETP</b>

**NOTE N° 18 : Mise à disposition**

Néant.

**NOTE N° 19 : Autres informations**

1) Loi n°2006586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.  
L'association est dirigée par le Bureau et le Conseil d'administration.  
La Direction met en œuvre les décisions du Bureau et du Conseil d'administration.  
Les dirigeants sont bénévoles et non rémunérés.

2) Honoraires des commissaires aux comptes  
Les honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes sont de 17 567€ TTC.

**NOTE N°20 : Engagements hors bilan**

- Type : Hypothèque
- Bien donné en garantie : une maison
- Montant de la dette : 130 000 €
- Date de levée de l'engagement : 05/11/2023

Le Commissaire aux Comptes  
~~KPMG~~ Entreprises  
Département de KPMG S.A.

**NOTE N°21 : Le D.I.F**

- Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice : **1 638 heures**
- Le cumul des heures n'ayant pas fait l'objet d'une demande par les salariés au 31/12/2009 s'élève à **6 907 heures.**

## PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

- Compte de résultat.

Le Commissaire aux Comptes  
KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

- Bilan

- Présentation analytique (synthèse des Comptes Administratifs)

- Annexe



## PRESENTATION ANALYTIQUE - (SYNTHESE DES COMPTES ADMINISTRATIFS AU 31.12.2009)

Annexe

INTITULE	AEMO JUDICIAIRE	TUTELLES AGBF	TUTELLES TMP ET TPSA	ENQUETES SOCIALES	I.O.E	POINT RENCONTRE	MEDIATION FAMILIALE	TOTAL COMPTES ADMINISTRATIFS	RETRAITEMENTS DIVERS	ADAE	TOTAL DES COMPTES SOCIAUX
GRUPE 1 DEPENSES	142 074.77	40 561.60	55 043.76	9 602.93	10 564.45	909.36	6 167.61	264 924.48			264 924.48
GRUPE 2 DEPENSES	2 401 741.53	465 981.10	579 807.63	114 964.37	221 827.98	34 566.59	13 042.98	3 831 932.18		-6 234.70	3 825 697.48
GRUPE 3 DEPENSES	502 125.67	111 958.67	126 564.36	32 375.55	52 997.38	10 432.62	3 270.50	839 724.75	20 287.99	10 441.69	870 454.43
DONT FRAIS DE SIEGE	262 606.18	53 591.28	60 164.44	12 538.15	28 591.41			417 491.46			417 491.46
TOTAL DES CHARGES	3 045 941.97	618 501.37	761 415.75	156 942.85	285 389.81	45 908.57	22 481.09	4 936 581.41	20 287.99	4 206.99	4 961 076.39
PRODUITS											
GRUPE 1 RECETTES	2 967 028.52	611 813.00	660 345.00	155 549.92	303 435.00			4 698 171.44			4 698 171.44
dont dotation globale (DGF)		611 813.00	660 345.00		303 435.00						
GRUPE 2 RECETTES	47 649.19	8 787.98	131 589.06	843.70	2 775.64	45 500.35	23 948.17	261 094.09			
GRUPE 3 RECETTES	10 775.97	60.00	20 460.00					31 295.97		46 541.08	77 837.05
TOTAL DES PRODUITS	3 025 453.68	620 660.98	812 394.06	156 393.62	306 210.64	45 500.35	23 948.17	4 990 561.50		46 541.08	5 037 102.58
RESULTAT COMPTABLE EXEDENT - (DEFICIT)	(20 488.29)	2 159.61	50 978.31	(549.23)	20 820.83	(408.22)	1 467.08	53 980.09	(20 287.99)	42 334.09	76 026.19
RESULTAT N-1	25 366.52	2 073.30	(5 619.64)	(23 032.42)	35 895.30	(17 082.91)	400.03	18 000.18		(1 904.80)	16 095.38
RESULTAT N-2	(10 372.43)	(28 393.81)	11 083.62	(10 515.09)	247.60	(24 615.54)	206.93	(62 358.72)	(2 200.00)	3 498.23	(61 060.49)

Le Commissaire aux Comptes  
 KPMG Entreprises  
 Département de KPMG S.A.